

devenue protestante, a brûlé près de sorciers et sorcières par milliers ; ses historiens les plus accrédités l'attestent.

2o La procédure usitée par la magistrature contre les sorciers ne consistait pas, comme on l'a dit méchamment ou étourdiment, à soumettre les prévenus à des tortures au milieu desquelles ils avouaient tout ce qu'on voulait. Les magistrats du Moyen-Age et de la première partie des temps modernes n'étaient ni des idiots, ni des buveurs de sang. Ils commençaient par instruire l'affaire d'après les règles communes de la procédure, et quand la preuve était faite, c'est-à-dire, quand l'accusé était démontré coupable, alors, selon les usages du temps, on pouvait le soumettre à la torture pour obtenir soit l'aveu, qui semblait une réparation nécessaire, soit la révélation des complices. Qu'il ait existé des abus en ces matières, cela est sûr ; mais la règle était telle. Quant à la culpabilité réelle des condamnés, elle résulte, entre autres choses, de l'aveu calme et sérieux fait, au moment du supplice, par un grand nombre de sorciers qui n'ignoraient point que cet aveu leur était humainement inutile. M. Bizouard, qui a étudié les pièces d'un grand nombre de ces procès, fait judicieusement remarquer qu'ordinairement, les plus âgés et les plus criminels mouraient en désespérés, tandis que les moins coupables et les plus jeunes demandaient pardon à Dieu et aux hommes et mouraient pénitents.

Les faits de sorcellerie sont devenus plus rares depuis deux siècles. Nous avons dit pourquoi. Le vent soufflait au matérialisme, et l'esprit mauvais faisait le mort.

#### IX.

#### MAIS NE PEUT-ON POINT DONNER UNE EXPLICATION NATURELLE DES FAITS PRÉTENDUS DIABOLIQUES ?

Quelquefois sans doute, mais pas toujours.—Longtemps avant nos philosophies, Daniel prenait en flagrant délit de fourberie les prêtres de Bel.

Le roi Nabuchodonosor disait au jeune Israélite qui refusait de se prosterner devant l'idole : " Pourquoi n'adorez-vous point Bel ? Croyez-  
" vous qu'il ne soit pas un dieu vivant ? Ne voyez-vous pas combien il  
" mange et combien il boit chaque jour ? " Daniel sourit : " O roi, ce  
" Bel est de boue au dedans et d'airain au dehors ; il ne mangea jamais." Le prince s'en va trouver les prêtres, qui étaient au nombre de soixante-dix, sans compter leurs femmes et leurs enfants. Ils lui répondent : " Nous  
" allons sortir du temple ; et vous, ô roi, faites mettre les viandes et servir  
" le vin ; fermez ensuite la porte du temple et la cachetez de votre anneau ;  
" et si demain matin, vous trouvez que Bel n'a pas mangé, nous consen-  
" tons à mourir ; mais si Daniel a menti, il mourra lui-même." —Ils